

Image not found or type unknown



## Litige locataire et sous locataire

Par **lepleux frigola evelyne**, le **15/03/2018** à **16:39**

bonjour, je suis artisan sous locataire d'un bail commercial, mon bailleur est locataire de sa SCI non actif et me sous loue ses locaux afin d'y exercer mon metier.

Mon bailleur veut profiter des locaux a sa guise , et suite a un litige m'a envoyé une lettre recommandée me donnant un préavis de 6 mois pour quitter les locaux .

Sachant que le bail est un bail commercial de 9ans , datant de 1988 , et donc actif jusqu'en 2024 , mon bailleur a t'il le droit de m'expulser et ainsi de mettre une entreprise a la rue .

Merci pour votre reponse .

Salutations .